

**ANNEXE 2**  
 A LA CONVENTION ENTRE LA FACULTE DE THEOLOGIE DE L'UNIVERSITE  
 CATHOLIQUE DE LYON ET L'INSTITUT DE THEOLOGIE ET DE FORMATIONS  
 PASTORALES DE NICE

**VALIDATION DU CYCLE DUET**

**1. Premier niveau : validation des cours dispensés tout au long du cycle de 5 ans.**

MODES DE VALIDATION POUR CHAQUE MATIERE <sup>1</sup> :	
<i>l'étudiant peut choisir entre deux modes de validation</i>	
OU	
<p align="center"><b>DISSERTATION</b></p> <p>⇒ Sujet et date limite de remise fixés en accord avec le professeur</p> <p>⇒ Travail de recherche et de synthèse. Entre 10 et 15 pages (avec bibliographie et notes éventuelles), sauf autres indications plus précises du professeur concerné.</p>	<p><b>EXAMEN DE FIN D'ANNEE</b></p> <p><b><u>L'IST impose la forme de l'examen<sup>2</sup></u></b></p>
	<p>ORAL</p> <p>20 minutes + préparation</p>

Si, pour chaque matière, l'étudiant peut choisir entre l'un ou l'autre mode de validation (dissertation ou examen de fin d'année), il doit cependant être attentif dans son choix au fait que la validation de l'ensemble du cycle obéit à des contraintes très strictes qui sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

NOMBRE ET MODES DE VALIDATION EXIGES PAR MATIERE SUR L'ENSEMBLE DU CYCLE					
Théologie	Exégèse	Philosophie	Morale	Histoire	Langues anciennes
4 Fiches lecture + TD + 2 dissertations 2 examens de fin d'année	4 Fiches lecture + TD + 2 dissertations 2 examens de fin d'année	4 Fiches lecture  + 2 dissertations 2 examens de fin d'année	Fiches lecture + TD + 1 dissertation 2 examens de fin d'année	Fiches lecture  + 1 dissertation 1 examen de fin d'année	Contrôle continu

**2. Deuxième niveau : validation des examens finaux du DUET <sup>3</sup>**

Examens finaux du DUET <i>Chaque examen porte sur la matière enseignée durant les 5 années<sup>4</sup></i>		
<p><b>Théologie</b></p> <p>Devoir sur table. 4h Correcteur : Lyon</p>	<p><b>Exégèse</b></p> <p>Devoir sur table. 4h Correcteur : Lyon</p>	<p><b>Philosophie</b></p> <p>Oral Correcteur : IST</p>

<sup>1</sup> En ce qui concerne la Théologie, l'Exégèse et la Théologie morale, la présence aux TD et leur validation est un préalable absolu à la validation du cours, que ce soit par dissertation ou par examen de fin d'année.

<sup>2</sup> Chaque année, l'IST fixera une matière pour laquelle l'examen de fin d'année consistera en un devoir sur table. Les examens de fin d'année des autres matières seront à valider à l'oral.

<sup>3</sup> Ces examens sont validés par la faculté de Théologie de l'Université catholique de Lyon.

<sup>4</sup> Les examens du DUET portant sur la matière des 5 années du cycle, l'étudiant passant les épreuves finales du DUET est dispensé de valider l'examen de l'année en cours, et ce pour la Théologie, l'Exégèse et la Philosophie.